

Conseil Municipal du 02 juillet 2024

Extrait du registre des délibérations

D 7-1/2024

Exercice 2024

-

Décision
Budgétaire
Modificative n°1

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 24

Absent : 1

Excusés-représentés : 8

Votants : 32

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.



L'an deux mil vingt-quatre, le deux du mois de juillet à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 26 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP (à partir de 19h12), Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. LEBLANC, M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, Mme LAURENT (jusqu'à 21h01), Mme ATTINAULT.

Absents ayant donné procuration :

M. THIBAUT ayant donné procuration à M HUYLEBROECK

M HARDY ayant donné procuration à M EURIN

Mme YAP ayant donné procuration à Mme LAHOUSTE (jusqu'à 19h12)

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à Mme MASSE

Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à Mme FARINEAUX

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M LOGIER

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

M. RENOUF ayant donné procuration à M. RICHER

Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme MARCHAND (à partir de 21h01)

Excusé sans pouvoir :

M. PARSY

M Cédric ANDRÉ a été élu secrétaire de séance

Rapport de Madame le Maire :

Le budget étant un acte d'autorisation et de prévision, il doit être ajusté en cours d'exercice pour tenir compte de la mise en œuvre des projets, d'éventuels évènements imprévus, de nouvelles dépenses envisagées, de nouvelles recettes notifiées. Ces ajustements constituent des décisions budgétaires modificatives.

La décision budgétaire modificative n°1 prévoit

- En section d'investissement :

RECETTES		DEPENSES	
024 - Produit des cessions	232 000.00 €	21 - Immobilisations corporelles	118 000.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- 113 000.00 €	23 - Immobilisations corporelles en cours	1 000.00 €
TOTAL	119 000.00 €	TOTAL	119 000.00 €

- En section de fonctionnement :

RECETTES		DEPENSES	
		011 - Charges à caractère général	97 800.00 €
		65 - Autres charges de gestion courante	15 000.00 €
		67 - Charges spécifiques	200.00 €
		023 - Virement à la section d'investissement	-113 000.00 €
TOTAL	0.00 €	TOTAL	0.00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération 4-2/2024 du 13 février 2024 adoptant le Budget primitif 2024,

Vu la délibération 4-4/2024 du 16 avril 2024 adoptant le Budget Supplémentaire 2024,

Considérant la nécessité d'ajuster le budget,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A la Majorité absolue ;

Abstention : M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme ATTINAULT

- **ADOpte** la Décision Budgétaire Modificative n°1 pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en section de d'investissement à 119 000.00 euros et à 0.00 euros en section de fonctionnement selon le document budgétaire ci-joint,
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette délibération

- **DIT QUE** cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

Cédric ANDRÉ

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le



ID : 059-215905274-20240702-DEL7_1CM020724-BF